

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU MARDI 16 AVRIL 2013 A 20H15 A
L'AUBERGE COMMUNALE A ECUVILLENS**

Présidence : M. Nicolas Corpataux
Secrétaire : Mme Nicole Chavaillaz
Présents : 50 citoyennes et citoyens
Excusés : MM. Frédéric Berset, Conseiller communal, Martin Tinguely Président de la Comfin Pierre-Benoît Brülhart membre de la Comfin, Frédéric Bertschy, Patrick Clément, André Gumy, Pierre Ginalschi, Mmes Janine Lässer, Lynda Chenaux, Aline Perriard, Mme et M. Nathalie et Jean-Luc Chenaux, Serge et Madeleine Post.
Scrutateurs : M. Charles Blanc (28)
M. Bernard Morel (22)

M. Nicolas Corpataux : Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, le Conseil communal vous souhaite la plus cordiale bienvenue à cette 5^{ème} assemblée de la législature 2011/2016, dite assemblée des comptes. Cette assemblée sera suivie par une traditionnelle verrée avec quelques plats pour raviver vos papilles.

Etant donné la concurrence avec le 6^{ème} match de Gottéron à Berne ce soir, je pars de l'idée que cette assemblée ne durera au maximum qu'un tiers-temps afin que les amoureux de la rondelle puissent ne pas perdre une miette de glace des deux derniers tiers. En espérant également que vous n'enverrez pas les membres du Conseil communal dans les bandes. La fin du match sera diffusée sur grand écran tout de suite après cette assemblée. Je lance (puk en mousse dans la salle) donc officiellement le coup d'envoi de cette assemblée. Cette assemblée sera placée sous le signe des chiffres rouges clairs qui sont passés au noir pour l'année 2012. Je ne doute pas un instant que vous avez lu dans le détail les différents comptes qui vont vous être soumis ce soir pour approbation.

Mme Nicole Chavaillaz, secrétaire communale, tiendra le PV de cette assemblée. Elle utilisera, à cet effet, les traditionnels instruments d'enregistrement haut de gamme à disposition dans notre chère salle communale.

L'assemblée communale a été convoquée par :

- ◆ publication dans la feuille officielle no 13 du 28 mars 2013 ;
- ◆ affichage aux piliers publics ;
- ◆ publication dans l'information communale distribuée par tous ménages le 28 mars 2013;
- ◆ par publication sur notre site internet www.hauterivefr.ch

L'assemblée peut ainsi valablement délibérer.

Pour garantir le bon déroulement de cette assemblée, je vous prie de bien vouloir respecter les consignes suivantes :

1. Les citoyens qui n'auraient pas le droit de vote sont priés de s'annoncer maintenant. **M. Charles Téa.**
2. Lors de vos interventions, vous voudrez bien utiliser le micro que vous tendra le scrutateur désigné et vous annoncer par votre nom.

Le Conseil communal vous propose de nommer deux scrutateurs. Après une prospection active, MM. Charles Blanc et Bernard Morel ont accepté d'officier à ce poste tant convoité. Merci d'avance, Messieurs, pour votre engagement.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 12 décembre 2012
2. Comptes de fonctionnement 2012 - approbation
 - 2.1 Rapport de la commission financière
3. Comptes des investissements 2012 - approbation
 - 3.1 Rapport de la commission financière
4. Crédit complémentaire pour la révision du plan d'aménagement local
 - 4.1 Rapport de la commission financière
5. Informations communales
6. Divers.

La discussion est-elle demandée au sujet de l'ordre du jour de ce soir ?

Au vote à main levée, l'ordre du jour tel qu'il figure dans la convocation du Conseil communal est accepté à l'unanimité.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 12 DECEMBRE 2012

Le procès-verbal de ladite assemblée a été publié dans le bulletin d'information distribué à tous les ménages de la commune. Il a pu être également consulté sur notre site internet www.hauterivefr.ch. Y a-t-il des remarques ou des questions ?

Au vote à main levée : le procès-verbal de l'assemblée communale du 12 décembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

Remerciements à notre secrétaire communale Mme Nicole Chavallaz pour la parfaite rédaction de ce procès-verbal, respectivement pour la plénitude qui l'envahit après son élaboration.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2012 - APPROBATION

M. Nicolas Corpataux : remarques liminaires : avant de passer en revue de façon détaillée les comptes de fonctionnement 2012, le Conseil communal tient à vous communiquer quelques commentaires particuliers :

- ✓ **Rentrées fiscales « revenu sur les personnes physiques » :** comme évoqué lors de l'assemblée du budget 2013 et indiqué dans le mot du syndic, les rentrées fiscales de cette position budgétaire ont augmenté de Fr. 198'000.00 depuis 2011. On constate donc une légère progression mais encore légèrement en-dessous du budget.

- ✓ **Revenus fiscaux : « impôt sur le bénéfice – personnes morales »** : cette position est nettement en-dessus du budget soit de Fr. 181'000.00. Ceci confirme la très bonne santé des entreprises sises sur notre territoire et je profite de remercier l'ensemble des dirigeants et administrateurs pour leur dynamisme et leur professionnalisme.
- ✓ **Charges** : les charges notamment les charges liées du canton et celles des différentes associations de commune, sont à quelques pourcents près, conformément au budget. Les charges des intérêts sont légèrement plus basses que le budget. Cette position de charges d'intérêts, no 940.322.00 des comptes, devrait également baisser pour le budget 2014. En effet, je vous rappelle qu'un crédit de plus de 4 millions doit être renouvelé en octobre de cette année et le Conseil communal mettra en concurrence différents établissements bancaires pour obtenir un taux favorable sur plusieurs années.

Venons-en maintenant au détail. Les comptes 2012 ont été publiés dans leur intégralité dans le bulletin d'information no 1/2013 de sorte que vous avez pu en prendre connaissance avant l'assemblée. D'autre part, nous avons joint, comme à l'accoutumée, les commentaires sur les différences des positions les plus marquantes par rapport au budget. Aussi, nous n'allons pas lire les comptes dans leur ensemble, mais les parcourir chapitre par chapitre pour que vous puissiez poser vos questions afin de compléter, si nécessaire, votre information.

0. Administration

Pas de question.

1. Ordre public

Pas de question.

2. Enseignement et formation

Pas de question.

3. Culture, loisirs et sports

Pas de question.

4. Santé

Pas de question.

5. Affaires sociales

Pas de question.

6. Transports et communications

Pas de question.

7. Protection, aménagement de l'environnement

Pas de question.

8. Economie

Pas de question.

9. Finances et impôts

Pas de question.

Je vous présente encore le récapitulatif des comptes de fonctionnement, tableau des charges et produits par nature ainsi que le bilan au 31.12.2012.

Je donne maintenant la parole à la Présidente ad intérim de la commission financière.

Mme Alexandra Riedo: conformément à ses attributions, la commission financière a rencontré le Conseil communal en date du 5 mars 2013 et a siégé le 25 mars 2013 pour établir son préavis relatif aux objets présentés à l'assemblée communale de ce soir. Les comptes bouclés au 31 décembre 2012 ont été révisés par Sorefisa Fribourg, organe de contrôle mandaté par l'assemblée communale pour les exercices de 2010 à 2012. Cette société de révision exerce son activité notamment en s'assurant de l'application correcte du droit, de l'emploi des fonds, de l'exactitude et du bien fondé des écritures comptables. Sur la base des différents documents remis par le Conseil communal à la commission financière, celle-ci vous transmet les commentaires et remarques suivants :

Comptes de fonctionnement 2012 : les commentaires aux comptes fournis par le Conseil communal dans le bulletin d'information vous auront donné les compléments d'informations aux principales variations constatées. Peu d'écarts par rapport au budget sont constatés . L'exercice 2012 boucle

avec un bénéfice de Fr. 1'011.27. Toutefois, la commission financière souhaite relever les points suivants :

- ◆ Les comptes 2012 comprennent le versement de Fr. 50'000.00 à la provision pour débiteurs douteux. Un montant de Fr. 31'162.45 a été par ailleurs prélevé en 2012 sur cette réserve.
- ◆ Une imputation de Fr. 14'125.00 a été effectuée sur la réserve « bâtiments communaux ».
- ◆ Des amortissements supplémentaires de Fr. 160'238.45 ont été effectués sur les comptes 2012.

Sur la base des comptes, du rapport de vérification et des explications du Conseil communal, la commission financière propose à l'assemblée communale d'accepter les comptes de fonctionnement 2012 qui se soldent par un bénéfice de Fr. 1'011.27.

M. Nicolas Corpataux : merci.

J'ouvre maintenant la discussion. La parole n'est pas demandée.

Au vote à main levée, les comptes de fonctionnement 2012 bouclant avec un excédent de produits de Fr. 1'011.27 sont adoptés à l'unanimité.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : COMPTES DES INVESTISSEMENTS 2012 – APPROBATION

M. Nicolas Corpataux : le tableau donnant la vue d'ensemble sur les différents investissements en cours figure dans l'information communale. Dans un premier temps, il s'agit concrètement d'approuver d'une part les différents investissements qui ont été terminés durant l'exercice 2012 et de boucler ainsi définitivement les crédits y relatifs et, d'autre part les comptes d'investissements 2012 dans leur ensemble.

Nous allons donc procéder au bouclage objet par objet et donnerons ensuite la parole à la commission financière pour son rapport.

1. **Réfection route et éclairage de la route du Faubourg à Ecuwillens :** crédit voté : Fr. 55'000.00, crédit utilisé : Fr. 52'835.25, différence : ./ Fr. 2'164.75 d'économie.

Au vote à main levée, l'investissement pour la réfection de la route et l'éclairage de la route du Faubourg à Ecuwillens, bouclant avec une économie de charges de Fr. 2'164.75 est accepté à l'unanimité.

2. **Achat d'un véhicule pour l'édilité :** crédit voté Fr. 65'000.00, crédit utilisé : Fr. 56'500.00, différence : ./ Fr. 8'500.00 d'économie.

Au vote à main levée, l'investissement pour l'achat d'un véhicule pour l'édilité, bouclant avec une économie de charges de Fr. 8'500.00 est accepté à l'unanimité.

3. **Remontées mécaniques La Berra SA :** crédit voté Fr. 65'000.00, crédit utilisé Fr. 63'750.00, différence : ./ Fr. 1'250.00 d'économie.

Au vote à main levée, l'investissement pour les remontées mécaniques La Berra SA, bouclant avec une économie de charges de Fr. 1'250.00 est accepté à l'unanimité.

4. **Rénovation du bâtiment de l'administration :** crédit voté Fr. 460'000.00, crédit utilisé Fr. 427'404.00, différence : ./ Fr. 32'596.00 d'économie.

Au vote à main levée, l'investissement pour la rénovation du bâtiment administratif, bouclant avec une économie de charges de Fr. 32'596.00 est accepté à l'unanimité.

5. **Complément rénovation salle communale**: crédit voté Fr. 120'000.00, crédit utilisé Fr. 102'541.55, différence : ./ Fr. 17'458.45 d'économie.

Au vote à main levée, l'investissement pour le complément rénovation salle communale, bouclant avec une économie de charges de Fr. 17'458.45 est accepté à l'unanimité.

Nous passons maintenant à l'approbation formelle des 5 investissements.

Au vote à main levée, le bouclement des 5 investissements votés pour un montant total de Fr. 732'000.00, des crédits utilisés pour un montant de Fr. 672'099.00 et bouclant avec une économie de charges de Fr. 59'901.00 est accepté à l'unanimité.

M. Nicolas Corpataux: je récapitule encore les comptes des investissements présentés dans l'information communale 1/2013 et je donne maintenant la parole à la commission financière.

Mme Alexandra Riedo: sur la base des comptes, du rapport de l'organe de révision mandaté et des explications du Conseil communal, la commission financière propose à l'assemblée communale d'accepter les comptes d'investissements 2012 qui se soldent par des investissements nets de Fr. 872'402.25.

La commission financière préavise favorablement la clôture des comptes d'investissements soumis à l'assemblée.

M. Nicolas Corpataux: merci. Il s'agit maintenant de procéder au vote des investissements dans leur globalité.

Au vote à main levée, les comptes des investissements 2012 bouclant avec des charges de Fr. 970'083.90, des produits de Fr. 97'681.65 soit un investissement net de Fr. 872'402.25 sont acceptés à l'unanimité.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : CREDIT COMPLEMENTAIRE POUR LA REVISION DU PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL

M. Nicolas Corpataux suite à la demande de crédit voté en mai 2010, un crédit complémentaire de Fr. 65'000.00 vous est demandé pour finaliser le dossier de la révision du PAL. En effet, les commissions concernées, à savoir la commission d'aménagement, la commission consultative de l'énergie ainsi que le Conseil communal, travaillent « à plein régime » sur cet important dossier qui va déterminer le développement et l'avenir de notre commune pour les quinze prochaines années. Des éléments complémentaires sont demandés par divers services de l'Etat pour le dépôt de la demande préalable et du dossier d'enquête publique de la révision. Ceci augmente le travail important déjà fourni dans ce dossier.

Je vous rappelle les quelques objectifs principaux de la révision générale du PAL qui sont les suivants :

- ▶ définir des secteurs stratégiques pour le développement urbain à moyen et à long terme ;
- ▶ intégrer les terrains communaux dans la réflexion pour d'éventuelles mises en zone ;
- ▶ assurer la disponibilité des terrains à bâtir et poursuivre l'urbanisation des quartiers en cours ;
- ▶ préserver le caractère villageois, notamment le village rue d'Ecuvillens ;
- ▶ évaluer les potentiels énergétiques visant vers une meilleure utilisation des énergies renouvelables ;
- ▶ simplifier et mettre à jour les règles des zones à bâtir ;
- ▶ assurer d'une manière générale la bonne desserte en transports publics ;
- ▶ améliorer les transports publics sur le secteur d'Ecuvillens ;
- ▶ tenir compte des exigences liées à la protection de l'environnement notamment le bruit.

Je vous présente le tableau détaillé du montant de ce crédit complémentaire :

RÉVISION DU PAL - TABLEAU DÉTAILLÉ POUR LA DEMANDE DE CRÉDIT COMPLÉMENTAIRE

No	Mandataire	Prestations	Coût TTC
1	URBANISTE	PHASE 1: DOSSIER DE DEMANDE PREALABLE	
		a) séances complémentaires urbaniste	8'000.00
		b) études de bruit pour valider certains secteurs envisagés (demandé par la SECA)	13'000.00
		c) études et séances complémentaires avec commission consultative de l'énergie sur le plan des énergies	8'000.00
		d) plan de mobilité sur la commune	10'000.00
		e) étude pour le plan directeur des circulations	8'000.00
		PHASE 2: DOSSIER ENQUETE PUBLIQUE	
		a) réserve complémentaire pour finalisation du dossier d'enquête publique	10'000.00
		PHASE 3: TRAITEMENT OPPOSITIONS/DOSSIER D'APPROBATION	
		traitement des oppositions, dossier d'approbation, divers	8'000.00
OPTIONS: INFORMATIONS POPULATION, QUESTIONNAIRE, FORMULAIRE			
2	GEOMETRE	mise à disposition fonds cadastraux, divers plans de situation	compris dans investissement voté en 2010
3	INGENIEUR CIVIL	contrôle plans PGEE, dimensionnement canalisations, faisabilité raccordement, etc...	compris dans investissement voté en 2010
4	APPROBATION	émoluments cantonaux d'approbation de la révision du PAL	compris dans investissement voté en 2010
Demande de crédit complémentaire			65'000.00

Je passe maintenant la parole à la commission financière pour son rapport.

Mme Alexandra Riedo : montant de l'investissement complémentaire demandé Fr. 65'000.00 financé par les capitaux disponibles.

La commission financière préavise favorablement l'investissement complémentaire de Fr. 65'000.00 pour cet objet.

M. Nicolas Corpataux : j'ouvre la discussion.

M. Jean-Pierre Stirnimann, Posieux : je suis personnellement de l'avis que nous devons mettre une condition à cet investissement complémentaire et je propose que l'assemblée demande au Conseil communal de mettre au moins 20% de surface en zone artisanale. La raison est qu'en zone villas nous avons beaucoup de trafic, aujourd'hui c'est la mode de mettre ces zones à 30 km/h pour ne pas écraser ses propres enfants quand on va bosser, demain ce sera peut-être 5 km/h. En créant des zones artisanales, les gens seront sur place pour travailler et le problème de sécurité et de trafic sera réglé.

M. Nicolas Corpataux : nous allons donc voter cette proposition mais c'est celle du Conseil communal qui sera votée en premier.

La parole n'est plus demandée.

Au vote à main levée, la proposition du Conseil communal relatif au crédit complémentaire pour la révision du plan d'aménagement local pour un montant de Fr. 65'000.00 financé par les capitaux disponibles est accepté à la majorité (41 oui).

La proposition du Conseil communal ayant été approuvée à la majorité, il n'est pas nécessaire de soumettre la proposition de M. Stirnimann au vote.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : INFORMATIONS COMMUNALES

M. Nicolas Corpataux : le Conseil communal a plusieurs informations à vous communiquer.

Planification financière 2013/2017

La planification financière 2013/2017 qui vous a été présentée au début de la législature a été mise à jour et présentée à la commission financière. Cet outil de gestion permet au Conseil communal et à la commission financière d'avoir un tableau de bord et un suivi de sa capacité financière, respectivement sur la tenue des charges et des amortissements. Elle peut également gérer les rentrées fiscales. Ce document est régulièrement tenu à jour et n'est pas soumis à l'approbation de l'assemblée communale.

Etude de fusion

Le rapport sur l'étude de fusion sera terminé d'ici fin mai début juin 2013 et les conseils communaux devront prendre position quant au résultat de cette étude. Je vous prie de prendre note des dates des séances d'information à la population des 6 communes fixées d'entente entre les 6 communes et M. le Préfet, à savoir les :

- ◆ **26 juin 2013 à 20h00 dans la salle communale à Ecuwillens**
- ◆ **04 juillet 2013 à 20h00 à Farvagny**
- ◆ **27 août 2013 à 20h00 au Glèbe (Villarsel-le-Gibloux).**

A l'occasion de ces séances d'information, le Préfet de la Sarine sera présent et chaque Syndic qui préside aux 6 groupes de travail présentera la partie du rapport qui le concerne. Votre Syndic étant président du groupe « finances ». La votation consultative a été fixée au 22 septembre 2013, date correspondant à une votation fédérale.

Auberge communale à Ecuwillens

Notre tenancier M. Rito a donné son congé ceci conformément au délai contractuel du bail pour le 28 février 2014. D'entente avec lui, le Conseil communal met en soumission la location de son auberge et de sa salle communale. Les annonces de mise en soumission paraîtront en fin de cette semaine dans la Feuille Officielle, divers quotidiens et le journal professionnel Gastrosuisse.

Zones 30 km/h

Les comptages sont actuellement en cours dans certains quartiers et le Service des ponts et chaussées planche sur d'éventuelles propositions. Celles-ci vous seront dévoilées lors de notre prochaine assemblée en décembre avec le cas échéant un investissement à voter.

Projet ALP Liebefeld Posieux

Vous avez pris connaissance du vote du crédit d'étude par le Grand Conseil en mars de cette année. Je rappelle que le Conseil communal est représenté au COPIL, que préside Mme Garnier, par M. Dominique Zamofing et qu'il fera également partie du jury du concours d'architecte et d'urbanisme qui va être lancé dans le courant de l'été.

Prochaine assemblée du budget 2014

Je vous prie de prendre note de la prochaine assemblée communale du budget 2014 qui aura lieu dans cette salle le **19 décembre 2013 à 20h15** avec un ordre du jour que l'on peut qualifier de « costaud ». En effet, hormis les budgets de fonctionnement et d'investissement 2014, les éléments suivants seront probablement à l'ordre du jour :

- ◆ budget des investissements : déchetterie-pompier-voirie et collecteur de la Tuffière

- ◆ modification et adaptation des règlements sur l'épuration des eaux et de l'eau potable. Les communes ont jusqu'au 31 décembre 2013 pour mettre à jour ces règlements avec un calcul des taxes de raccordement et d'utilisation
- ◆ modification et adaptation du règlement sur les émoluments administratifs en matière de construction et de contribution de remplacement
- ◆ nomination de l'organe de révision pour les trois prochaines années.

Avant de céder la parole aux citoyennes et citoyens, je tiens à remercier particulièrement le personnel communal de l'administration en particulier Mmes Nicole Chavaillaz, secrétaire communale, Annelise Chavaillaz, trésorière, Corinne Terreaux, secrétaire adjointe et perceptrice d'impôts et Justine notre apprentie de commerce qui passera ses examens finaux cet été, pour leur excellent travail et leur engagement. Je complète également ces remerciements aux membres de la commission financière et de toutes les autres commissions. Toutes ces personnes contribuent avec leur expérience et leur disponibilité à la bonne gestion des deniers communaux.

J'ai également une pensée particulière pour M. Daniel Chavaillaz, estimé employé communal, disparu trop tôt et trop vite pour rejoindre le balcon céleste d'où il peut admirer les gens et les montagnes qu'il aimait tant.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : Divers

M. Nicolas Corpataux : je donne maintenant la parole aux citoyens.

M. André Galley, Ecuwillens : une question concernant une séance d'information que nous avons eue à propos de la gravière de la Tuffière et des travaux inhérents à l'autorisation d'exploiter une décharge de matériaux inertes. Ces travaux comportaient un espèce de barrage pour récupérer l'eau en surplus et qui serait mise, pour une partie importante, à disposition de la commune. Où en sont ces travaux, s'ils ont commencés ?

M. Jean-Pierre Stirnimann, Posieux, Président du Consortium des eaux du Graboz répond : ces travaux ont été définis selon un contrat que l'on a signé il y a bientôt six ans. Il y a un échéancier qui doit se terminer, sauf erreur, en 2022/23. D'ici là, il y a assez de gravier à excaver pour que l'on puisse après mettre en place cette digue pour séparer et sauver le maximum d'eau.

M. Andrej Lushnycky, Posieux : vu le beau temps arrivé enfin, j'aimerais parler d'une situation à laquelle nous sommes souvent confrontés, en tant que voisins directs de l'école, c'est-à-dire l'ordre public. J'ai vu dans les comptes que l'on avait supprimé le service de sécurité engagé jusqu'en 2012 pour contrôler la place de l'école le soir et les week-ends. En qualité de parents et voisins, on est confronté aux dégâts qui sont faits à l'école ainsi qu'au bruit, au match de foot sauvage à 02h00 du matin et on doit régulièrement téléphoner à la police pour dénoncer ces problèmes. On en a assez de voir arriver le lundi à midi les enfants en disant qu'ils n'ont pas pu jouer sur la place parce qu'il y avait des bouteilles cassées, des fils cassés, des vélos cassés. Dernièrement, nous avons eu un match international de foot qui était joué par une trentaine de personnes adultes qui utilisait la place que nous avons payée. Souvent cette place réservée aux enfants scolarisés est utilisée par des jeunes non scolarisés dans la commune et il serait prudent de mettre sur pied un projet, avec les maîtresses de l'école, d'un panneau affichant les règles de comportement. J'en ai discuté avec d'autres parents et nous sommes prêts à nous entretenir avec le Conseil communal pour la mise sur pied d'un projet pédagogique.

M. Benoît Chenaux : personnellement je n'ai pas été avisé de tous les problèmes que vous avez cités. Je suis un peu surpris. Nous avons abandonné l'organe de contrôle, parce qu'il y avait moins de soucis autour de l'école. Je suis disposé à vous entendre au sujet de votre proposition. Par contre, s'il est nécessaire de réactiver le service d'ordre, il faudra attendre l'année prochaine étant donné que je n'ai rien au budget pour cette année.

M. Nicolas Corpataux : je précise juste que le match international ce sont nos requérants qui sont venus jouer quelquefois au foot. J'ai appelé l'Office fédéral des migrants pour demander d'encadrer un peu plus ces personnes.

M. Robert Menoud : au sujet des chiens, on trouve encore des excréments sur le trottoir, dans le talus ou devant mon garage ainsi que des bouteilles de bière dans les tuyas. Comment une personne à charge de la communauté peut garder deux chiens ? Deux chiens ça coûtent. Il faudrait augmenter la taxe d'impôts mais pas aux personnes de plus de 65 ans. Je propose que le règlement soit publié de nouveau dans le prochain bulletin d'information.

M. Nicolas Corpataux : c'est encore un problème d'incivilité. Nous en prenons note et étudierons votre proposition.

La parole n'est plus demandée.

M. Nicolas Corpataux : arrivés au terme de cette assemblée, je n'aimerais pas omettre de vous remercier de votre participation de ce soir mais aussi de votre fidélité et de l'intérêt que vous portez aux affaires communales. Je remercie également mes collègues du Conseil communal pour leur engagement et leur travail. Il est 21h00 et je clos cette assemblée des comptes 2012. Je vous remercie de votre attention, je vous souhaite une excellente fin de soirée, un bel été et si possible une victoire de Gottéron.

La séance est levée à 21.00 heures.

LE CONSEIL COMMUNAL

La Secrétaire :

Le Syndic :

Nicole Chavailleaz

Nicolas Corpataux

